

Evaluation ex ante pour la définition d'une politique d'intelligence territoriale

Objectif synthétique

Au cœur du nouveau projet de territoire 2016-2025 de la communauté de communes, l'institution souhaite développer une [gouvernance plus participative](#), entamer sa [transition énergétique](#) et, surtout, faire émerger ce qui correspond au contenu du concept de « [Smart Vallée](#) », afin de se donner les moyens nécessaires pour réussir la mutation territoriale du XXIème siècle.

Ce dernier aspect est central, essentiel, et doit devenir la colonne vertébrale du projet territorial communautaire en concentrant une bonne part de la volonté d'innovation. Transversale par essence, l'intelligence territoriale participera à tous les projets menés par la communauté de communes dans le cadre de ses ambitions et de ses compétences. L'intelligence territoriale sera la mutation des décennies à venir. Cette intelligence territoriale demeure pourtant à ce jour souvent dans l'évanescence. Elle manque actuellement de consistance, de cohérence, d'appropriation par les acteurs locaux. Cette situation est en grande partie liée à une méconnaissance de ses tenants et aboutissants.

Même si chacun a conscience d'un exemple de politique mise en œuvre, d'action réalisée, opération initiée ou désirée, la transition est souvent difficile et incertaine entre un exemple entendu et la prise en compte des besoins locaux, des attentes, des aspirations, exprimés formellement, ou seulement repérables, voire encore latentes qu'il convient de commencer par cerner précisément.

L'objet de cette évaluation ex ante est donc d'imaginer, de concevoir un ensemble cohérent de principes et finalités, d'usages et de services rendus, et, enfin, d'équipements et d'outils dans tous les domaines de l'action publique, de l'activité économique, de la vie domestique et privée.

Préconisations de l'évaluation

Après les différents travaux menés par le bureau d'études (entretiens notamment), 6 orientations émergent :

- ▶ Accélérer la transformation digitale des services de la CCVH
- ▶ S'engager dans l'ère de la communication digitale
- ▶ Renforcer la localisation de l'activité grâce au numérique
- ▶ Accompagner la filière viti-vinicole par le numérique
- ▶ Appuyer la stratégie digitale du tourisme et de la culture

- ▶ Développer les usages du numérique pour tous

Ces 6 orientations sont ensuite déclinées de façon plus opérationnelle en 10 actions pilotes.

1. Mettre en place un système de gestion connectée de bout-en-bout des déchets (collecte, transport, exploitation)
2. Créer et publier une application mobile CCVH permettant au citoyen de « pousser » de l'information en direction de la collectivité (prérogatives de l'intercommunalité et des communes)
3. Concevoir un portail petite enfance afin d'accompagner les parents dans leurs recherches de mode d'accueil pour leurs jeunes enfants (outil du guichet unique)
4. Créer un tiers-lieu d'accueil et de représentation du numérique sur le territoire pour le grand public – La Galerie Digitale
5. Proposer une aide intercommunale aux espaces de travail collaboratif
6. Porter un projet de déploiement et d'exploitation de capteurs Beacons dans une zone d'activité économique
7. Accompagner les acteurs de la filière vitivinicole dans la transition numérique
8. Développer un parcours d'expériences en réalité augmentée sur des sites remarquables du territoire
9. Former les citoyens aux usages du numérique
10. Editer une boîte à idée numérique, citoyenne et collaborative

Des ateliers publics ont eu lieu fin 2017 pour présenter l'action de la vallée 3D sur le digital et pour prendre contact avec les partenaires pour une plus grande cohérence d'action.

Méthode participative

- ▶ 23 entretiens avec 42 acteurs rencontrés en janvier 2017 pour prendre en compte les besoins et attentes du territoire
- ▶ 5 ateliers thématiques organisés en février 2017 pour amorcer la co-conception de la politique publique d'intelligence territoriale en travaillant sur des actions fondatrices.

A TÉLÉCHARGER



Cahier des Clauses Techniques
Particulières - (807.89 Ko)



Synthèse des actions pilotes - IDATE
Consulting - (538.06 Ko)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**